

**OBJET** candidature à l'organisation du Championnat de France de Longe Côte 2022

PARIS, le 21 juin 2021

Monsieur le Président de la région Hauts de France,  
Madame la Présidente du département du Pas de Calais,

Le Championnat de France de Longe Côte est une manifestation annuelle de la FFRandonnée pour laquelle vous avez fait acte de candidature pour l'organisation de l'édition 2022.

Je vous en remercie et je suis heureuse de vous annoncer que votre proposition a été retenue par le comité directeur fédéral qui s'est tenu le 17 juin dernier.

L'organisation de ce grand rassemblement sportif national se déroulera donc le 4 juin 2022 sur la plage de Blériot à Sangatte. Cet événement sera l'occasion de promouvoir votre belle région des Hauts de France, terre natale du Longe Côte.

Tout le travail réalisé pour l'organisation du championnat de France 2020 qui a dû être annulé à moins de deux mois de l'événement et l'aide logistique et technique précieuse du club local Ferry Longe Côte nous laisse présager un championnat d'une grande qualité.

L'équipe nationale en charge de l'organisation du Championnat de France vous contactera prochainement afin de définir le rôle et les missions de chacun dans l'organisation, un comité de pilotage et un comité opérationnel seront mis en place, des réunions seront régulièrement organisées et des outils de suivis mis en œuvre.

Je vous remercie pour votre investissement dans le développement du longe côte et reste à votre écoute

Bien cordialement,

La présidente,  
Brigitte Soulyary

